



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Nexpublica

Le MENSUEL

Avril 2025

INETUM SOFTWARE DEVIENT

Après sa sortie de l'UES Inetum le 21 janvier 2025 et pour marquer sa rupture avec la maison-mère, le 19 mars 2025 Inetum Software a changé de nom pour devenir Nexpublica.

Cette annonce a été faite lors d'une soirée « REVEAL » organisée par la Direction et retransmise via Teams dans les différentes agences en France (Aix-en-Provence, Chauray, Clichy, Lyon, Montpellier, Orthez, Quetigny et Reims) ainsi que celle du Maroc.

Les nouvelles valeurs de Nexpublica ont été présentées :

- IMPACT : anticipation des besoins et des usages numériques pour faire progresser la société et améliorer opérationnellement les services publics
- CONFIANCE : notre vision globale des enjeux et nos produits sécurisés nous permettent de garantir performance et efficacité à nos clients
- ENGAGEMENT : nos équipes assurent la qualité de nos produits pour les services essentiels à la société et se mobilisent pour la réussite de nos clients
- EQUIPE : nos collaborateurs sont un collectif d'experts qui entreprennent ensemble, utilisent l'intelligence collective et sont à l'écoute de nos clients

Savez-vous ce que signifie ce nouveau nom qui incarne l'ADN de la société :

- N pour New
- Ex pour Expérience
- Publica parce qu'elle est le spécialiste du secteur public mais aussi de TOUS LES PUBLICS

Quels changements pour les salariés ? La direction a présenté en amont de ce « Reveal », un nouvel organigramme, qui distingue les équipes R&D du reste des BU (Services et support). Beaucoup de salariés des services développement, s'interrogent sur leur futur. Surtout en cas de baisses d'activité comme la BU Supply Chain avec une forte diminution du budget sur 2025, ou l'activité Artémis dans les années à venir avec le projet NexSIS.

Le projet Nova va jouer un rôle important dans l'avenir de Nexpublica pour de nombreux salariés, certains salariés PEP et MPC vont rejoindre ce projet, qui devra se trouver un nom commercial. Des premières dates ont été annoncées pour attaquer les clients de PhaseWeb (MPC) en septembre 2025.

La **CFDT** suivra ces différents changements au niveau du CSE, ne pas hésiter à leur remonter vos interrogations.

Après la sortie de l'UES, allons-nous pouvoir négocier de nouveaux accords chez Nexpublica ?

Une commission paritaire s'est déroulée le mardi 11 mars pour établir dans un premier temps un calendrier de négociations de nouveaux accords au sein de Nexpublica.

La **CFDT** avec les autres Organisations Syndicales a obtenu l'ouverture de négociation d'accords :

- Un accord d'intéressement lié ou non à la participation, qui permettrait à chaque salarié d'obtenir un partage des bénéfices et une reconnaissance du travail, qui soit équitable, motivant et aligné avec les objectifs stratégiques de l'entreprise. Cet accord doit être signé avant le **30 juin 2025**.
- Un accord générationnel favorisant l'embauche des jeunes, le maintien des seniors au sein de l'entreprise, la transmission des compétences (tutorat, ...), un aménagement des fins de carrières, prise en charge des cotisations à 100% pour une retraite progressive, ...
- Un accord sur le Compte Épargne Temps (CET) : comment alimenter ce CET, comment utiliser les jours épargnés (départ en retraite, congés, ...) ...
- Un accord sur le congé menstruel pour toutes les salariées (endométriose, règles douloureuses ...)

La première commission paritaire est planifiée pour le **jeudi 17 avril à Clichy**, vos représentants **CFDT** sont à votre écoute, n'hésitez pas échanger avec eux. [Voir coordonnées en fin de communication.](#)



Actualités CSE – Œuvres sociales

Ouverture des œuvres sociales

Du 1er mars au 30 mai :

- ✓ Demande de chèques vacances (en fonction du quotient familial + 60€ par enfant) avec une livraison prévue la 3ème semaine de juin
- ✓ Demande d'allocation rentrée scolaire (50€ par enfant scolarisé) avec une livraison prévue la 3ème semaine de juin

Œuvres sociales annuelles

Du 1er janvier au 31 décembre :

- ✓ Cinéma 15 tickets à tarif réduit (50% pris en charge par le CSE)
- ✓ Activités Sportives et Culturelles (50% des dépenses avec un plafond de 150€ en 2025)
- ✓ Vacances enfants de 20% à 60% en fonction du quotient familial (20 jours max)
- ✓ Prime naissance / adoption (190€ à réception d'un justificatif)

Projets collectifs par agence

Le CSE affecte un budget dédié à l'organisation d'activités locales et collectives au niveau des agences. Ce budget est de 60€ par salarié rattaché à l'agence et est non reportable sur l'année suivante alors PENSEZ A ORGANISER DES ACTIVITES/SOIREES AVEC VOS COLLEGUES



**Contactez vos
représentants CFDT !**



Actualités CSE – Réunion de CSE

La réunion CSE du 27 mars 2025 s'est déroulée à Aix-en-Provence. Les points suivants ont été abordés :

Situation économique à fin février 2025

Martin HUBERT est revenu sur notre nouveau nom Nexpublica annoncée lors de la soirée du « reveal » : « forte attente en termes d'image, et de cohésion du groupe autour de cette marque »

En termes de revenus, aucune alerte particulière, les chiffres sont conformes aux attentes.

Présentation de l'organisation des centres de coûts (costs) 2025.

Le chantier de fusion de costs est en cours, le document fourni par la direction comporte beaucoup d'incohérence et ne reflète pas l'organisation mise en place depuis le début d'année, comme l'intégration du service transverse PIT dans les équipes.

Le remplacement de l'ERP SAP d'Inetum est en cours de déploiement, le choix s'est porté sur Netsuite d'Oracle. Ce nouvel outil doit permettre d'obtenir les indicateurs liés à notre activité du software.

Suivi des effectifs de Nexpublica à fin février 2025.

Peu de recrutement sur le mois de février, malgré certaines tensions au niveau des équipes liées aux départs (retraites, démissions, ...).

La nouvelle organisation se met en place avec encore beaucoup d'inconnus dans l'équipe « Products et R&D », surtout au niveau des managers (Product management (Produits) et Engineering management (Développement))

Focus sur la sous-traitance au sein de Nexpublica

Le tableau présenté n'a pas pu éclairer le CSE sur la situation de la sous-traitance au sein de l'entreprise. Différentes demandes de la part des élus doivent permettre à la direction de fournir des informations plus précises lors de la prochaine réunion.

Des incohérences ont été soulignées : activité en Espagne sur Chronotime, pas de chiffre sur Supply Chain ...

Mise au vote pour validation de la lettre de mission d'Adeco Expertise pour une assistance d'accompagnement.



En vue d'un accord d'intéressement, l'ensemble des organisations syndicales a mandaté un expert afin d'analyser au mieux les enjeux et de proposer à la direction un accord le plus favorable possible.

Les élus regrettent que la direction ne prenne pas en charge cette expertise (coût forfaitaire modique), qui pourra servir à la commission économique.

Traitement pour la mise en place des heures supplémentaires structurelles pour les salariés en modalité 2.

Les modalités 2 sont les salariés qui ont un contrat particulier leur permettant de faire entre 35 et 38h30 sans que soit comptabilisées des heures supplémentaires.

Inetum puis Nexpublica gèrent très mal ces contrats particuliers, et cela entraîne de mauvaises déclarations du net imposable sur les déclarations d'impôts.

Malgré nos remarques, rien ne bouge du côté de la direction, et cela ne va pas s'améliorer car un contrôle fiscal vient de démarrer, gelant de fait, les modifications possibles.

Nous déplorons encore une fois que Nexpublica ne fasse rien pour corriger ces anomalies au détriment des 191 salariés concernés.

Comment vérifier que vous êtes en modalité 2 ?

Menu de votre CRA

Votre profil courant
Saisie et modification de votre CRA
Consultation / Impression de vos CRA
Abonnement transport
Demandes de congés
Supprimer un CRA

Compte rendu d'activité

Profil actuel de l'utilisateur

Société INETUM

Code gestion RTT 2
Type horaire C160.33
Indemnité Repas Aucune

Dans cet exemple
le salarié est en
modalité 2

Point sur l'activité Sécurité Civile (invitation d'Olivier Payoux à 14h).

Olivier PAYOUX et Emmanuel BLAISSE sont intervenus pour faire le point sur l'activité Sécurité Civile qui regroupent 2 logiciels :

- Centaure15 : gestion des Samu, l'équipe se situe principalement à Clichy
- Artémis : gestion des alertes des pompiers pour les SDIS (service départemental d'incendie et de secours), l'équipe se situe essentiellement à Aix-En-Provence.

Depuis 2016, l'Etat a décidé de développer un logiciel commun NexSIS pour l'ensemble des SDIS.

Cette solution commence à être déployée dans quelques SDIS. A terme, prévu en 2029 pour l'instant, tous les SDIS de France auront cette application. L'avenir de l'activité actuelle d'Artémis est donc compromis.

L'activité recherche de nouveaux débouchés dans l'intervention d'urgence (secteurs industriels, centres commerciaux ...) ou un renforcement des marchés existants comme la gestion des alertes dans les aéroports, ...

Il n'y a donc pas de péril à ce jour, une réflexion est en cours pour préparer l'avenir des salariés de l'agence d'Aix.

La **CFDT** reste vigilante sur ce dossier et l'avenir de nos collègues.

Information sur l'index de l'égalité professionnelle.

Avec un résultat de 93/100, Inetum-Nexpublica obtient un excellent score.

Cependant, ce score est basé sur l'année 2024 dans l'UES Inetum.

Espérons que cette note progressera pour l'année 2025.

Comment va être compensée la diminution de la masse salariale à la suite du transfert vers les holdings publica de huit directeurs pour le budget du CSE ?

Il y a du changement à venir chez Nexpublica.

En effet, une partie de la direction de Nexpublica monte vers une holding Publica, ce fut le cas pour le directeur financier, Edouard FERRAN, en janvier.

Cela entraîne une diminution de la masse salariale qui sert de base au calcul des subventions versées par la direction.

Depuis le début de l'année, le budget de fonctionnement est passé de 0,22 % à 0,2 % et le budget des activités sportives et culturelles est resté à 0,84 %.

A ce jour, nous n'avons pas de réponse pour compenser ces diminutions qui touchent les prestations offertes par le CSE aux salariés.

Quand et comment seront régularisées les différentes erreurs sur les fiches de paie ?

A chaque paie, le service essaie de faire des paies sans erreur. Nous espérons que celle de mars serait parfaite, malheureusement ce ne fut pas le cas.

Le prochain CSE se tiendra à Clichy le 24 avril 2025.





**Vos contacts Cfdt ne sont pas des noms dans une liste.
Ce sont des élus engagés à vos cotés**



Julie Machado

Délégue Syndicale (Reims)
julie.machado@cfdt-nexpublica.com



Gérald Baès

Délégué Syndical (Montpellier)
gerald.baes@cfdt-nexpublica.com
06.72.46.49.07



Eric Castelain

Délégué Syndical (Reims)
eric.castelain@cfdt-nexpublica.com
06.99.94.89.63



Gilbert Saliou

Délégué Syndical (Aix-en-Provence)
gilbert.saliou@cfdt-nexpublica.com
06.07.84.00.25



Catherine Laboue-Goumy

**Référente Harcèlement et Agissements
Sexuels (Reims)**
catherine.laboue-goumy@nexpublica.com
06.80.08.49.23

Adhérez

